



Bonjour à toutes et à tous,

2024 restera dans les annales de notre village une année exceptionnelle avec de nombreux anniversaires, à commencer par notre doyen **Henri VEILLEUX** qui a soufflé ses 103 bougies le 9 juin. **Maurice PAYEN** (ancien Maire) lui a emboîté le pas avec ses 100 ans le 1^{er} juillet.

Tous les deux bon pied bon œil se retrouvent tous les vendredis au clos de boules à la gare, le 16 juin ils partageaient également l'excellente paëlla pour les 100 ans de la JS FOOT lors d'un weekend mémorable.

2024 sera aussi le Cinquantième du Club Amitiés Loisirs et de la Gym Volontaire et les 30 ans de Saint-Paul Activités. On descend

dans les décennies avec les 20 ans du très connu Pressoir Saint-Paulois. Le dernier et plus jeune sera les 10 ans de la JS Rugby.

2024 sera également l'inauguration de l'aménagement du centre bourg en septembre, le legs de M. Max Taly à la commune, la première municipalité Drômoise ambassadeur de dons d'organes. La première pierre du Clos des Hirondelles face à la Mairie.

Vous découvrirez diverses infos sur quelques actions du département, un livret sur la maison de santé voisine, la révision du PLU, le projet Inter Générationnel.

Pour l'environnement on vous parle du moustique tigre, du tri et des déchets verts.

On vous donne des nouvelles

des écoles et du périscolaire, on présente la nouvelle équipe de la Bibliothèque et de la nouvelle association avec Saint-Paul s'illumine.

Le CCAS annonce le retour du Téléthon, la culture est présente avec les artistes peintres et le café patrimoine.

On vous présente un focus sur les finances.

Sans oublier les photos du magnifique Corso de Caro et Nico.

On constate que l'on ne s'ennuie pas et qu'il fait bon vivre à Saint-Paul.

Je vous souhaite un bel été qui va sûrement commencer...

.....
Gérard Lunel / Maire
.....



Pose de la première pierre du "Clos des Hirondelles"



Intense travail pour les aménagements du futur quartier Inter G



C'est bientôt les vacances, donc le moment de faire le point sur les activités périscolaire

2 pièces de théâtre
dimanche 6 octobre à 16h
"Une fièvre de Cheval"
samedi 26 octobre à 20h
"Espèces menacées"
Salle des Fêtes

infos pratiques

Mairie : 04.75.45.30.98

E.mail : accueil@saint-paul-les-romans.fr

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi 9h - 12h

(fermée le dernier samedi du mois)

Permanence CCAS : sur rendez-vous

Permanence Maire et Adjoints : les samedis de 9h - 12h

Permanence Urbanisme : les lundis de 10h à 12h sur RV

Services périscolaires :
periscolaire@saint-paul-les-romans.fr

Agence Postale : 04.75.05.27.86
tous les jours de 9h à 12h
(fermée le dernier samedi du mois)

drôme infos, toute l'info

Afin de faciliter l'accès aux droits des Drômois, le Département lance Drôme infos, une plateforme en ligne pour trouver des réponses aux problématiques du quotidien.

Santé, autonomie, logement, insertion, transport, numérique, alimentation, loisirs, démarches administratives... Depuis le 4 janvier toutes les questions relatives aux préoccupations du quotidien des Drômois trouvent une réponse sur la plateforme en ligne :

<https://dromeinfos.ladrome.fr/>.

Portée par le Département pour faciliter l'accès aux droits et prévenir le non-recours, cette plateforme regroupe plus de 2000 actions réalisées par près de 250 acteurs institutionnels et associatifs répartis sur le territoire départemental. Elle est évolutive et permet à chaque structure volontaire de se référencer facilement.

Simplification des relations avec les Drômois

Basée sur des pictogrammes et des questions simples, cette plateforme collaborative a été construite avec les utilisateurs, pour être la plus accessible possible. Co-financée par le Département (dans le cadre du Plan pauvreté) et l'État, elle sera mise à jour régulièrement. Le suivi technique est assuré par les équipes du Département.

Pour la présidente du Conseil Départemental de la Drôme, Marie-Pierre Mouton : "Notre volonté est de faire du Département une collectivité proche accessible et innovante. La démarche de Drôme infos s'inscrit dans une volonté de simplification des relations avec les citoyens. Grâce à un important travail partenarial, cet outil qui s'adresse à tous réunit sur une même adresse des informations qui relèvent de notre quotidien. Cette transversalité est une vraie valeur ajoutée."



distribution de dispositifs hydro-économiques

Le département lancera au mois de juillet 2024 une opération de distribution de dispositifs hydro-économiques à l'attention de l'ensemble des habitants du département.

Les bénéficiaires seront tous les habitants particuliers, résidents dans le département. Il suffira d'en faire la demande via une boutique en ligne sur un site dédié ou via des bons de commande disponibles en Mairie.

Cette opération concerne des Mousseurs pour les robinets (dans la limite de 4 maximum / foyer), des Limitateurs régulateurs de débit pour les douches (dans la limite de 2 maximum / foyer), des sacs économiseurs pour les toilettes (dans la limite de 1 maximum / foyer).

Cette opération débutera début juillet, les informations seront alors disponibles en Mairie

maison de santé : ambassadeur du don d'organes un livret pour s'informer

Ce livret regroupe les coordonnées des professionnels de santé ainsi que le fonctionnement de la Maison de Santé.

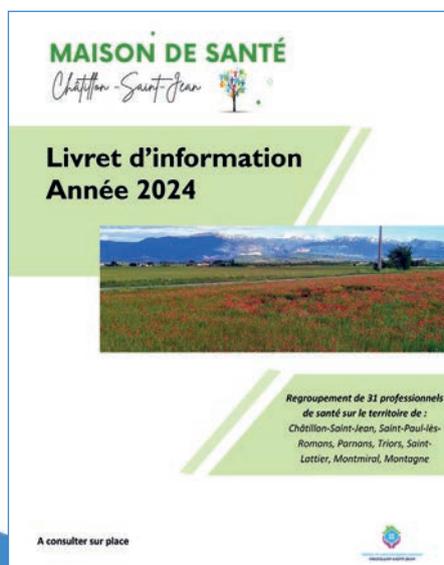
Véritable mine d'informations, vous pouvez vous procurer le livret soit en Mairie, soit auprès des professionnels de santé à Chatillon-Saint-Jean



Vous avez sûrement remarqué les panneaux à l'entrée du village "Village ambassadeur du don d'organes".

C'est parce que la municipalité s'est engagée à communiquer le plus souvent possible sur les dons d'organes.

En effet, la loi est claire : "Si la personne ne s'est pas opposée au don d'organes, le prélèvement peut avoir lieu". Ce n'est pas toujours le cas dans la dure réalité. Les médecins, après un accident mortel consultent toujours la famille, ce qui peut entraîner des refus bien compréhensibles, d'où l'utilité d'en parler autour de vous et de confirmer à vos proches votre choix et votre souhait d'être favorable au don d'organes.



Le legs de Max Taly à la commune

Comme Bruno, frère de Max Taly l'a annoncé lors des vœux de la municipalité, Monsieur Max Taly a fait don de la totalité de ses biens à la commune de Saint-Paul.

L'équipe municipale est bien consciente de la valeur symbolique de ce legs, venant d'une personne, d'une famille, qui a consacré une partie de leur vie à mettre en valeur un bâtiment patrimonial du village. Ce legs est composé de biens immobiliers situés à Saint-Paul et à Romans, de valeurs numériques, de biens mobiliers ; mais surtout du Prieuré que Marthe et Max Taly ont patiemment reconstruit durant une grande partie de leur vie.

Cet ensemble architectural remarquable a été patiemment entretenu ces dernières années par Myriam, sœur de Max et Marie-Hélène tutrice, toutes deux dévouées.



La maison de Max Taly et le Prieuré / photos Pascal Bos

Avant tout photographe reconnu, de nombreux Saint-Paulois ont été immortalisés sur la pellicule par Max Taly. Collectionneurs et peintre, Marthe et Max Taly laissent aussi de nombreux objets.

L'équipe municipale réfléchit à l'utilisation de ce legs, comment mettre en valeur le Prieuré et donner l'accès à tous les trésors aux Saint-Paulois ou autres.

La population sera bien entendu consultée sur l'utilisation de ce don car en aucun cas, il sera utilisé pour financer le fonctionnement quotidien de la commune.

Une information plus complète sera faite à la rentrée.

.....
Pascal Bos
.....

La petite cour devant le Prieuré

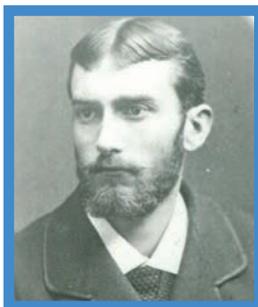


Anciens Maires

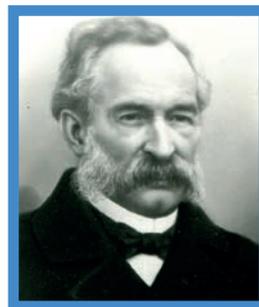
Parmi les trésors légués par Max Taly, nous trouvons bien évidemment un grand nombre de négatifs photos. Nous chercherons une méthode pour que chacun puisse retrouver ses propres photos...

En faisant un premier inventaire, nous avons découvert les photos de nos anciens Maires de 1885 à 1988.

Les dates sont parfois pas très cohérentes...



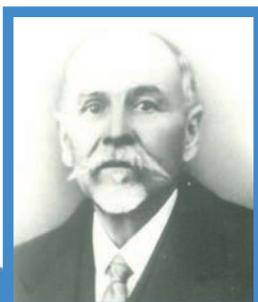
Émile Ferrier,
Maire de 1885 à 1888



Édouard Charles,
Maire de 1886 à 1887
Y a t-il eu une intérim ?
Les dates se chevauchent
avec M. Ferrier



Ferdinand Veilleux, Maire de
1889 à 1900



Achille Veilleux
Maire de 1908 à 1919



Adolphe Payen,
Maire de 1925 à 1945



Henri Gamon,
Maire de 1947 à 1976



Jacques Rivoire,
Maire de 1977 à 1988

BUDGET 2024

2 millions au service des Saint-Paulois

Répartition des dépenses du budget 2024 (2.004.000€)

CHARGES DE PERSONNEL

48%

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

30%

EMPRUNTS

2%

ADMINISTRATIF

personnel 31%
gestion 8%

répartition en % des coûts du personnel
et des frais de gestion en % sur budget de fonctionnement du service

TRAVAUX

personnel 9%
fonctionnement 13%

répartition en % des coûts du personnel
et du fonctionnement du service

CCAS

dotation 1%

ESPACES VERTS SERVICES TECHNIQUES

personnel 9%
gestion* 13%

répartition en % des coûts du personnel
et des frais de gestion en % sur budget
de fonctionnement du service

SUBV. ASSOCIATIONS

1%

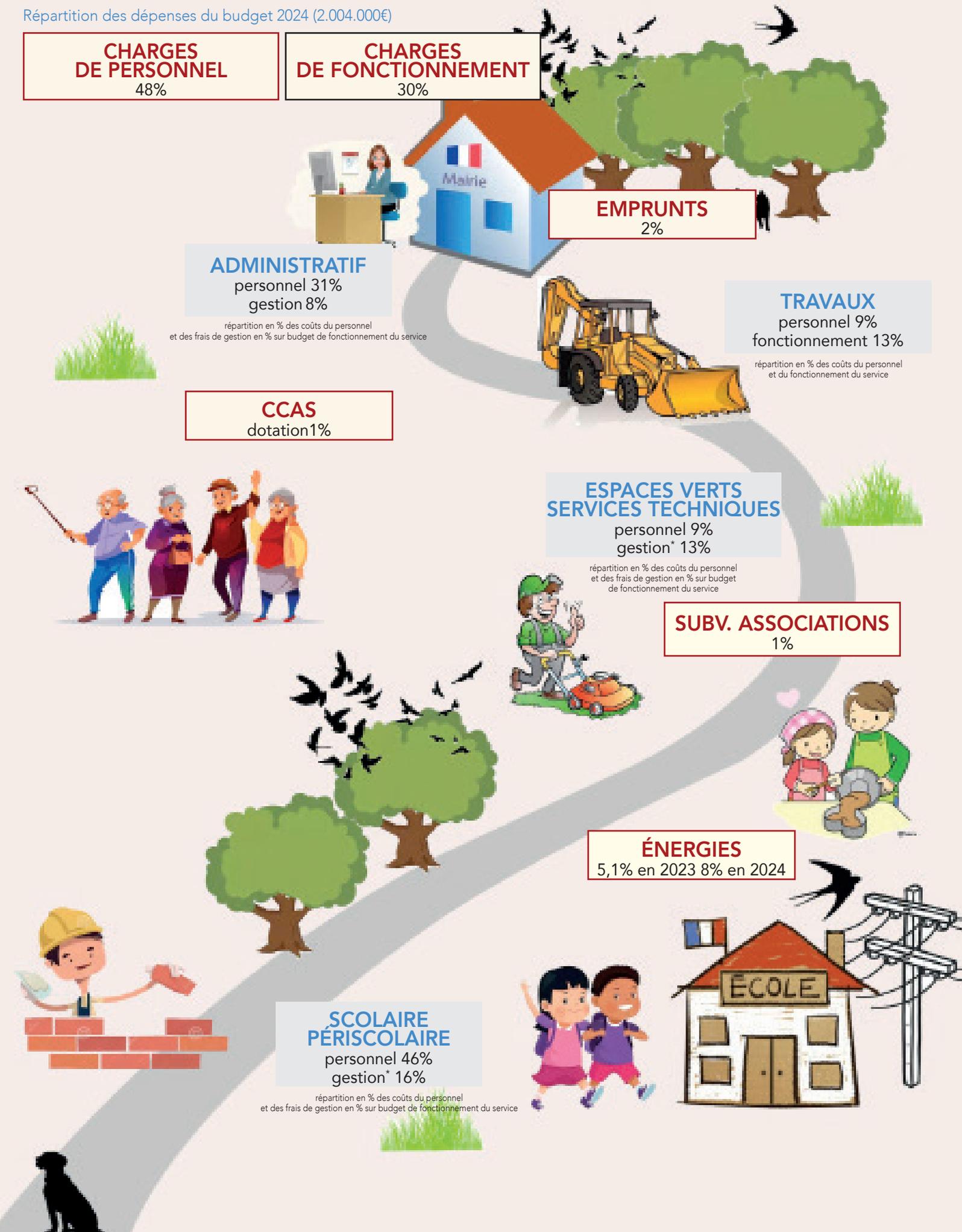
ÉNERGIES

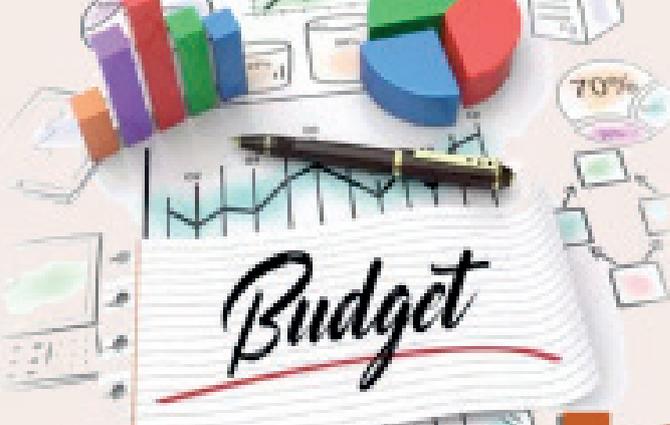
5,1% en 2023 8% en 2024

SCOLAIRE PÉRISCOLAIRE

personnel 46%
gestion* 16%

répartition en % des coûts du personnel
et des frais de gestion en % sur budget de fonctionnement du service





LES DÉPENSES 2024		LES RECETTES 2024	
charges générales	585.400€	rbt sécu.....	3.600€
charges de personnel.....	935.400€	produits des services.....	157.800€
amortissements	74.900€	fiscalité locale	1.477.400€
gestion courantes.....	195.000€	compensation.....	112.000€
charges financières.....	68.400€	loyers et redevances	109.600€
vers section inves	144.900€	produits exc.....	73.600€
		TLPE ⁽¹⁾	70.000€
TOTAL.....	2.004.000€	TOTAL.....	2.004.000€

La note détaillée du budget est consultable sur la borne interactive en Mairie
 (1) TLPE : Taxe locale sur la publicité extérieure, mise en place en 2021

62€
 fiscalité locale
 taxe foncière,
 compensation
 taxe habitation...

12€
 dotations diverses
 agglo, dotation rurale...

**POUR 100€
 DE RECETTE**

7€ produits des services,
 loc. salles, logements,
 concessions...

6€ Pour les investissements
 futurs

3,5€ TLPE

**commission
 rationalisation**
 Cette commission créée en 2023 a
 proposé au Conseil Municipal de
 prendre des dispositions permettant
 de réduire les coûts de fonctionne-
 ment. Ces ajustements ont permis
 une hausse contenu du coût des
 énergies notamment

**charge
 de personnel
 +12%**
 essentiellement liés à l'évolution des
 coûts du personnel décidée
 par l'Etat.

**Service incendie
 51985€**
 Contribution au budget
 des services liés à la lutte
 contre les incendies

**Dotation Globale
 de l'Etat
 495€** en 2024
 Cette dotation est passée
 de 140.000€ en 2014
 à 495€ en 2024

investissements

85.000€
 consacrés aux études
 (aménagement RD, cantine/ALSH,
 InterG, révision du PLU...)

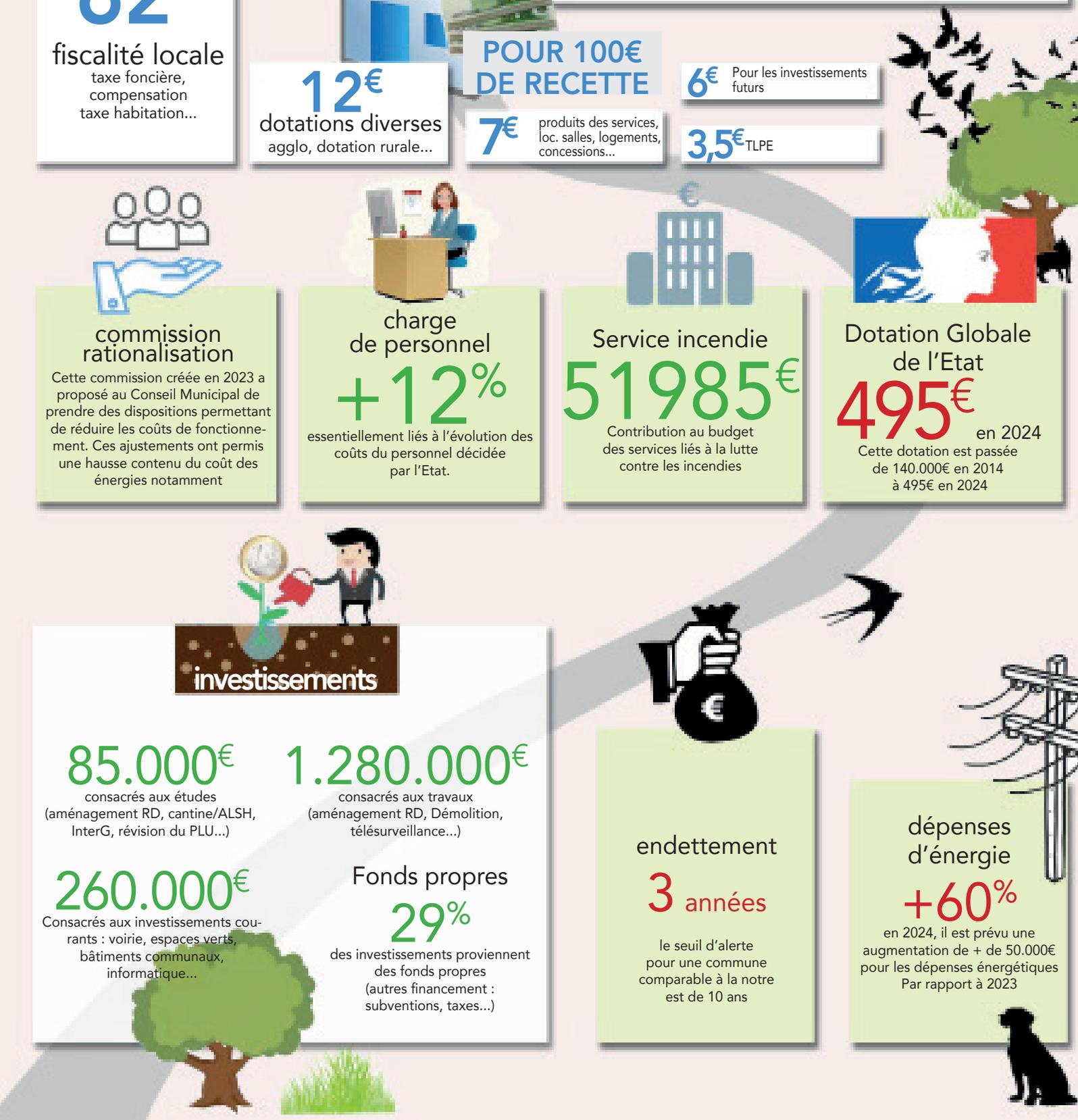
1.280.000€
 consacrés aux travaux
 (aménagement RD, Démolition,
 télésurveillance...)

260.000€
 Consacrés aux investissements cou-
 rants : voirie, espaces verts,
 bâtiments communaux,
 informatique...

**Fonds propres
 29%**
 des investissements proviennent
 des fonds propres
 (autres financement :
 subventions, taxes...)

**endettement
 3 années**
 le seuil d'alerte
 pour une commune
 comparable à la notre
 est de 10 ans

**dépenses
 d'énergie
 +60%**
 en 2024, il est prévu une
 augmentation de + de 50.000€
 pour les dépenses énergétiques
 Par rapport à 2023



encore quelques chiffres



Saint-Paul
par habitant

Commune
Comparable
par habitant

Dépenses Fonctionnement	754€	770€
Montant de la dette	870€	663€
Recettes fiscales*	590€	398€
Recettes Fonctionnement	1039€	941€
Epargne brute	131€	171€

* La fiscalité est plus élevée, notamment grâce à la présence de nombreuses entreprises et commerces sur la commune.



Coût réel de fonctionnement au service du tissu associatif

SUBV. ASSOCIATIONS 18.000€

Energie chauffage et électricité des bâtiments utilisés : 56.800€

Charges diverses entretien, travaux, communication : 80.000€

Personnel gestion des planning, comptabilité, personnel technique : 13.500€

COÛT TOTAL 81.000€

4% DU BUDGET

Coût réel de fonctionnement Des groupes scolaires

Energie chauffage et électricité des bâtiments utilisés : 24.480€

Charges diverses entretien, travaux, communication : 15.680€

Maintenance copieur + papier : 28.000€

Fournitures scolaires : 9.000€ - **Crédits culturels** : 7.800€

Personnel périscolaire, gestion des planning, comptabilité, personnel technique : 417.619€



Fiscalité locale en 2024

Succession Max Taly



Malgré contexte inflationniste, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter la fiscalité locale.

Cependant, l'État a augmenté les bases fiscales d'en moyenne 3,9%, ce qui induit mécaniquement une hausse de nos taxes foncières.

Le legs de Monsieur Taly à la commune (voir page 3) comprend des biens immobiliers, mobiliers et des sommes en numéraires. Dans les budgets votés par le Conseil Municipal le 27 mars, ses sommes (assurances vie, comptes courants...) apparaissent pour un montant de 447.000€.

Cette somme est directement transférée à la section investissement pour des projets futurs.

Le Conseil Municipal ayant décidé qu'en aucun cas ces sommes seraient utilisées pour des dépenses de fonctionnement, nous ne les avons pas fait apparaître dans les budgets et ratios détaillés sur ces pages.

Taxe Foncière



Le pressoir saint-paulois, depuis 20 ans au service de nos soirées.

Qui se souvient du commerce de caviste dans les locaux de la coopérative à la sortie du village ? Sûrement peu de Saint-Paulois, car cela fait maintenant 20 ans que Gilles Quittançon, alors exploitant de ce commerce a créé le Pressoir Saint-Paulois sur la RD la Dauphinoise au centre du village.

Ce commerce a été rejoint depuis peu par la famille Margaron, tabac, bar, journaux, épicerie, et tous les samedis matin, un petit marché vient animer ce pôle commerces.

Depuis 20 ans, le Pressoir a beaucoup évolué, en taille, puisque un agrandissement a été fait en 2014, puis par les services offerts. Bien sûr, une large gamme de vins locaux et de toutes les régions de France est proposée, un rayon complet de spiritueux : rhums, whisky, digestifs à consommer avec modération bien entendu vient compléter cette offre. Mais depuis l'agrandissement, la fourniture de boissons pour les fêtes privées ou les animations de village est une activité importante pour le Pressoir.

Le Pressoir Saint-Paulois se nomme aussi Quittançon boissons ! En toute logique, puisque c'est une affaire familiale où plusieurs générations travaillent ensemble. Joséphine la maman de Gilles, fidèle conseillère en vente et jamais avare de recettes et d'idées de dégustations des produits, Gilles bien sûr chargeant et déchargeant les fûts de bière et caisses de vin, Maxime le fils multi-tâches, Pascale, l'épouse de Gilles gérant la partie administrative, et récemment, Maëlle, la fille de Pascale et Gilles qui occupe une partie des locaux avec une boutique éphémère de prêt à porter féminin vendus essentiellement sur internet, mais visible sur place les fins de semaine. Quand on dit que l'affaire est un commerce 360° !

En 20 ans, Gilles a réussi à créer et faire progresser ce commerce, tout en étant élu à



Les 3 générations de la famille / photo Pascal Bos

plusieurs reprises et premier adjoint durant un mandat. Pascale a quitté la Poste pour s'investir dans le commerce et Maxime tout naturellement a mis sa formation de commercial au service de l'entreprise familiale.

Que d'évolutions depuis le commerce de la coopérative !

Horaires

Du mardi au samedi 9h-12h - 14h30-19h

**Suivez l'actualité sur la page facebook
tél. 04 75 71 72 27**

www.josimone-brand.com

La boutique éphémère de Maëlle, à découvrir sur le site Internet, sur instagram et facebook, mais aussi lors de ventes régulières et au magasin pour visualiser et essayer.

Ouvert les vendredis et samedis.



un centre bourg plus beau, plus sûr

Ca y est, ENFIN ! Après quelques-mois de travaux, le centre bourg a pris tournure et présente un aspect de village apaisé.

Avec ses larges trottoirs, sa vision dégagée sur la voirie avec vitesse ralentie, deux jolies places arborées pour stationner et prendre un verre, une montée de la gare plantée d'une double rangée d'arbres et terminée par une belle esplanade-terrasse devant la gare, le village de Saint-Paul prend maintenant une vraie allure de village et plus seulement de « traversée ».

Reste l'animation de ce nouveau centre réaménagé, avec des commerces qui commencent à s'implanter place de la Tuilerie ou

une crèche verra bientôt le jour, un bar sur la place de la Fabrique qui proposera aux beaux jours n'en doutons pas une jolie terrasse ombragée, et un centre esthétique à la place de la Malle Poste.

Nous pouvons être fier de ces nouveaux espaces qui ont été financés à 72% grâce à l'aide de l'État, du département, de Valence-Romans-Agglomération (assainissement, éclairage public), de Valence-Romans-Déplacements du SIEH (syndicat des eaux de l'Herbasse) et du SDED. La commune ayant financé la partie lui revenant grâce à ses fonds propres.

.....
Brigitte Rollet
.....



La montée de la gare et les nouveaux stationnements



La place Claire Payen et la glycine qui viendra, à terme, s'appuyer sur une pergola en construction / Photo P. Bos

travaux en cours route de Saint-Lattier



La route de Saint-Lattier, empruntée depuis quelques années par les bus de Valence Romans Mobilités a été recalibrée pour faciliter le croisement des véhicules.

première pierre clos des hirondelles



De gauche à droite : Christian Gauthier VP Valence-Romans-Agglomération, Fabrice Larue, Conseiller Départemental, Gérard Lunel, Maire de Saint-Paul, Anne-Laure Venel, Directrice DAH, Linda Hajjari, Conseillère Départementale, Pascal Bos Adjoint aux finances Saint-Paul, Daniel Leroy, Adjoint au « vivre ensemble » Saint-Paul, Claude Reynaud, Conseiller Municipal Saint-Paul.

Face à la Mairie, l'immeuble construit par DAH voit le jour.

Le mercredi 24 avril, les élus et les entrepreneurs, se sont retrouvés pour poser la

première pierre du Clos des Hirondelles.

11 logements seront livrés en septembre 2025, une belle réalisation qui contribuera au mieux vivre dans la commune.



De gauche à droite : Daniel Leroy, Valentin Riton, Théo Carbonell CTE, Pascal Bos, Claude Reynaud, Gérard Lunel, Caliskan, M. Vernet DAH, Responsable chantier et Oscar Lopez Architecte.

Venez dessiner les jardins du projet re-sources

Même si vous n'en n'avez plus entendu parler depuis quelques temps, le projet de Lieu de Vie Intergénérationnel Re-Resources est toujours à l'étude. Des études compliquées par le contexte économique qui nous a obligés à modifier la maîtrise d'ouvrage initialement prévue et qui nous a fait ainsi faire perdre un temps précieux.

Néanmoins le projet est toujours soutenu par

l'Etat à travers sa Banque des Territoires qui finance la phase d'incubation du projet. C'est dans ce cadre qu'un groupe de saint-paulois volontaires est venu phosphorer sur les aménagements extérieurs du programme.

Les 20 volontaires, habitants du village ou intéressés par le projet ont réfléchi collectivement aux usages des espaces à partager, parlé ambiances paysagères, accès, liens avec les



Les habitants et personnes intéressées par le projet en plein travail sur le projet paysager du quartier InterG



espaces publics de la commune, opportunités de projets et d'initiatives...

Ce groupe se retrouvera le 2 juillet pour affiner les propositions et travailler à une restitution plus large.

Ces ateliers sont animés par une coopérative spécialisée dans la participation citoyenne et par l'agence de paysage retenue pour le projet. Les enfants sont les bienvenus !

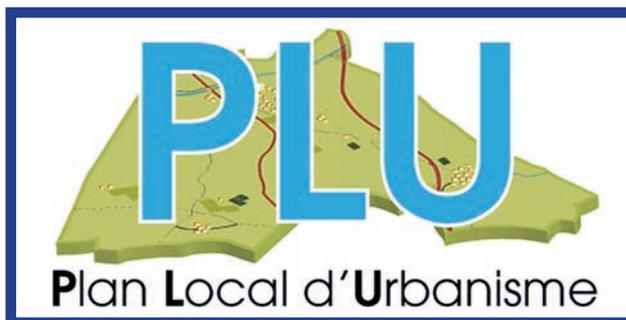
.....
Brigitte Rollet
.....

Révision du PLU en cours

C'est une obligation réglementaire qui nous amène à réviser notre PLU aujourd'hui afin qu'il soit en compatibilité avec les réglementations supra-communales qui ont beaucoup évoluées depuis 2007, date à laquelle le premier PLU de Saint-Paul avait été élaboré par les équipes de Roger Mallet.

En effet depuis, il y a eu le Grenelle de l'environnement qui a donné des directives générales concernant la protection de l'environnement, puis la loi Alur plus récemment qui impose des limites à l'étalement des constructions sur les zones naturelles et agricoles, et enfin aujourd'hui la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui contraint les communes à surveiller de très près la manière dont les constructions et les revêtements de sols empêchent l'infiltration des eaux.

C'est dans ce contexte que nous travaillons à la révision de notre PLU avec l'objectif d'y inclure les orientations de notre projet urbain (élaboré en 2016) et de prendre en compte les



directives nouvelles de la loi ZAN.

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui fixe les grandes orientations du PLU a fait l'objet d'un débat lors du conseil municipal d'avril et les objectifs chiffrés de construction sur les 12 prochaines années tels que fixés par l'Agglo ont été intégrés dans nos réflexions.

Ce PLU fera l'objet d'une réunion publique de présentation à la rentrée prochaine afin que les Saint-Paulois puissent donner leur avis avant la validation par l'état.

.....
Brigitte Rollet
.....

Permanences urbanisme

Compte-tenu de problèmes de santé nous avons dû revoir l'organisation des permanences d'urbanisme initialement fixées les mercredi matin de 10h à 12h.

Désormais ces permanences auront lieu les lundi matin de 10h à 12h sur rendez-vous. Nous vous remercions de nous excuser pour ce désagrément.

Pour préparer vos rendez-vous nous vous demandons de nous adresser un mail à l'adresse :

s.belle@saint-paul-les-romans.fr

chemin de la joyeuse, mais que se passe t-il ?

Vous avez probablement essayé d'emprunter le chemin de la Joyeuse et trouvé la route barrée !

Ce n'est pas la chaussée qui est en travaux mais l'accotement avec dépose de la barrière en bois, celle-ci a bien souffert entre les effets du temps, du climat, les conducteurs indéli-cats et les actes de vandalisme.

Les employés communaux ont bien tenté de la réparer mais l'hiver dernier chacun a pu constater que c'était en vain et qu'elle ne pou-vait guerrie continuer son chemin.

Avant de poser une nouvelle barrière en fer-ronnerie il est important de protéger celle-ci par une petite bordure en béton qui empê-chera les pneus de taper et de la déstabiliser.

On ne pourra ensuite que souhaiter une longue vie à cette nouvelle barrière !

.....
Béatrice Rivoire
.....



Travaux en cours chemin de la Joyeuse

déposer les déchets verts

Pour rappel il est interdit de brûler ses déchets verts, bois et branchages sauf dérogation. (cf bulletin municipal N°24)

Chaque année, la commune propose au Saint-Paulois de déposer ses déchets non traités sur le site à côté du bâtiment communal. Vous pourrez ainsi bénéficier en retour de broyat et si le site n'est pas ouvert vous pouvez aller déposer en déchetterie, mais surtout ne les brûler plus !

moustique tigre, le retour c'est le moment.

Le moustique-tigre ne va pas tarder à faire son grand retour dès les beaux jours. Les œufs pondus l'année dernière vont éclore avec la hausse des températures. Il est primordial d'adopter les bons gestes afin d'éliminer cette première génération de moustique tigre.

ni-um) mélangées à de l'huile végétale (olive, tournesol) additionnée d'un peu d'huile de neem, connue pour ses propriétés insecticides. Leur effet étant court, il faut les renouveler assez souvent. Les spirales antimoustiques, le marc de café brûlé et le ventilateur les éloignent aussi.

Et alors, en attendant comment peut-on s'en protéger ?

La lutte doit s'effectuer simultanément sur tous les fronts : élimination des gîtes larvaires, piégeage des adultes et protection contre les piqûres. Pour éviter d'être piqué, se protéger avec des vêtements et utiliser un répulsif semble assez efficace. Il y a les répulsifs chimiques mais aussi les huiles essentielles (eucalyptus citronné, lavande aspic, géra-

Et ça va durer encore longtemps ?

L'espoir est dans la recherche scientifique qui travaille sur un processus de stérilisation des mâles : leur lâcher permettrait de réduire considérablement les populations de moustiques tigres, sans nuisance pour les autres espèces.

.....
Béatrice Rivoire
.....



et si on parlait du tri ?

Pour répondre aux exigences de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) du 10 février 2020, Valence Romans Agglo propose une solution de tri à la source des biodéchets afin d'éviter les déchets verts dans les poubelles d'ordures ménagères et encourager la gestion de proximité des biodéchets.

La stratégie de l'Agglo, promotion du compostage individuel.

Mise à disposition gratuite de composteurs individuels à ses habitants.

Pour demander votre composteur gratuit, rendez-vous sur agglae.fr.

Développement du compostage collectif.

Soutien à la création de sites de compostage collectif (entreprises, associations, administrations et pied d'immeuble).

Et oui on peut faire mieux et s'améliorer. La commune, en partenariat avec l'Agglo, installe un site sur l'espace public près du gymnase.

Dès le mois de juin le service de restauration



Le composteur installé à proximité du Centre Culturel et Sportif.

scolaire pourra alimenter le compost des produits végétaux non consommés

Dès la rentrée de septembre, les habitants pourront aussi venir y déposer leurs déchets.

En effet, à la maison comme au jardin, nous produisons des déchets organiques (marc de café, épluchures de légumes, tontes de gazon...). Le compostage permet de les transformer en fertilisant pour les plantes et de réduire nos poubelles d'ordures ménagères.

La Mairie de Saint-Paul et Valence Romans Agglo souhaitent accompagner les habitants dans cette démarche environnementale en proposant un site de compostage partagé.

Comment participer à un site de compostage partagé ?

Pour cela, il suffit de vous inscrire afin que la gestion du site soit adaptée au nombre d'utilisateurs.

.....
Béatrice Rivoire
.....

Nous vous recontacterons en septembre pour participer à une réunion animée par l'Agglo afin de vous présenter le site et son fonctionnement

Je suis intéressé(e) pour : Déposer mes déchets organiques Participer à la gestion du site de compostage

Nom : Prénom :

Adresse mail :@.....

J'autorise la commune à utiliser les coordonnées mail pour recevoir des informations communales

Téléphone :

Coupon à remplir et à déposer en mairie

CHECK LIST DES BONS GESTES



Le moustique tigre qui vous agace est né chez vous ou pas loin ; il se déplace peu, dans un rayon de 150 m !
La solution : supprimer ses lieux de ponte

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !



JE VIDE

1 FOIS PAR SEMAINE TOUS LES RÉCEPTACLES POUR ÉVITER LES EAUX ACCUMULÉES

- Coupelles, cache-pots
- Gamelles pour animaux domestiques
- Pieds de parasols et décorations de jardin
- Bâches de mobiliers de jardin, de piscines
- Seaux, arrosoirs et bidons divers
- Jouets, pluviomètres



JE COUVRE

DE FAÇON HERMÉTIQUE OU À L'AIDE D'UN VOILE ANTI-INSECTES À MAILLES FINES

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves
- Fûts divers



JE RANGE

À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU DES ARROSAGES

- Outils de jardinage, brouettes
- Seaux et arrosoirs, poubelles
- Candriers



J'AMÉNAGE

POUR ÉVITER LA STAGNATION D'EAU

- Regards à l'aplomb des descentes de cheneaux



JE CURE

RÉGULIÈREMENT POUR FACILITER LE BON ÉCOULEMENT DES EAUX

- Rigoles couvertes avec grille
- Gouttières, cheneaux...



J'ENTRETIENS RÉGULIÈREMENT

- Bassins d'agrément
- Pompes de relevages, regards et bornes d'arrosage
- Piscines (dosage du chlore et bon fonctionnement du système de filtration)
- Siphons d'éviers extérieurs et de fontaines
- Bondes d'évacuation extérieures



JE JETTE

TOUS LES OBJETS ABANDONNÉS DANS MES EXTÉRIEURS

- Récipients inutilisés
- Encombrants
- Déchets de chantier
- Pneumatiques usagés

PARLEZ-EN AVEC VOS VOISINS



SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN

www.agirmoustique.fr



- Remplissez vos coupelles avec du sable ou des billes d'argile.
- Mettez des poissons dans vos bassins d'agrément, qui consommeront les larves de moustiques tigres.
- Utilisez un ventilateur pour créer un flux d'air qui éloignera les moustiques tigres.
- Dès qu'il pleut, pensez à passer en revue cette check list.

périscolaire

L'année scolaire s'achève et les enfants du service périscolaire ont participé à divers activités ludiques et sportives tout au long de l'année, ainsi qu'à des actions : le Troc'livres, le Troc'plantes....

Au delà des traditionnelles activités, les enfants ont également participé au Troc'livres et au troc'plantes.

Les nombreuses photos faites lors de ces activités sont visibles sur le site de la commune.

D'autres très beaux projets sont prévus pour l'année prochaine. En attendant les enseignants et les élus ont été invités par la commission enfance jeunesse à venir partager un moment convivial et musical avec les enfants autour d'une paëlla le 21 juin servie dans les cours des deux écoles.

Nous souhaitons aux enfants et aux parents un très bel été.

Le service périscolaire et la commission enfance jeunesse



un repas partagé avec les élus

En cette fin d'année, Fabienne Romagnetti, Directrice du Périscolaire, ses équipes et avec le concours du traiteur Cécillion avaient organisé un moment convivial auquel les élus étaient conviés.

Le vendredi 21 juin, le Traiteur Cécillion qui alimente tout au long de l'année les élèves des écoles pour leurs repas, avait préparé une magnifique paëlla, qui fût servie dans les cours des écoles. Les élèves de maternelle ont dégusté dans un silence qui prouvait que le repas était apprécié, tandis que les élèves de l'école élémentaire ont été invités à suivre la confection du repas. Le Périscolaire avait invité les élus, la commission enfance jeunesse et les enseignantes. Monsieur le Maire, 3 adjoints et une partie de Conseil Municipal ont pris part au repas au milieu des élèves. Les échanges étaient parfois haut en couleur et nous avons tous apprécié la dégustation de la compote à la paille !



de l'expression corporelle, de la musique et du sport pour l'école maternelle

Cette année les trois classes de l'école maternelle ont travaillé sur un thème commun : les Jeux Olympiques, thème sportif mais aussi culturel. Les cinq anneaux nous ont fait faire le tour du monde.

Les trois classes ont bénéficié de 10 séances en expression corporelle avec Stéphanie Macia, notre intervenante. Deux classes ont mis en scène un album étudié en classe et ont donné une représentation devant les familles le 13 février.

Les moyens et les grands étaient ravis de retrouver Hélène Schalk, notre intervenante en musique et les petits ont fait sa connaissance. Chaque classe a eu 9 séances et a montré une partie de tout ce qu'elle avait appris devant les familles le 21 mai.

Le 24 mai, tous les enfants ont participé aux Olympiades. Douze équipes se sont rencontrées autour de six jeux. Les trois équipes qui ont remporté le plus de parties sont montées sur le podium. Tous les enfants sont rentrés avec une médaille bien méritée !

Le 4 juin, les trois classes ont pris le car pour aller au Parc Oasis Aventura au Grand Serre. Là-bas, les élèves ont fait une balade de 2,5 km avec divers obstacles à franchir sur le chemin : labyrinthe, tyroliennes, passerelle, filet... Ils ont également joué dans les arbres en passant dans des tunnels, en grimpant dans des filets pour redescendre en toboggan. Ils ont aussi suivi un petit parcours d'équilibre et reproduit des animaux avec des galets. Une journée sportive pour les petits et pour les grands !

Je remercie la municipalité et l'APE qui financent et soutiennent nos projets.

Grâce à nos partenaires, tous les élèves bénéficient de projets variés durant leur scolarité.

Merci à tous les parents qui nous ont accompagné cette année, c'est un plaisir de partager tous ces beaux moments ensemble.

.....
Mélania Hortan, directrice de l'école maternelle
.....



Photo des Olympiades : 3 équipes sur le podium et tous les enfants avec leur médaille.

préparation intense

Grâce à la Fédération Française de Tennis de Table, l'école a été dotée d'une table extérieure pour les élèves scolarisés à Saint-Paul. Nous remercions la Municipalité d'avoir accordé une participation financière pour mener à bien ce projet "une

école, une table", et organisé sa installation.

La relève est assurée pour les prochains JO, les enfants s'entraînent assidûment à taper la petite balle, en récréation et sur les temps périscolaires, dès que la météo le permet.



Le retour du téléthon



Dans les années 2005-2006, les associations Saint-Pauloises avaient organisé de nombreuses activités dans le cadre du Téléthon. Ces journées avaient remporté un certain succès et engrangées des recettes reversées à l'AFM.

Le CCAS a décidé d'organiser à nouveau des activités et ainsi de relancer une collecte de fonds pour combattre la maladie.

Donc, le vendredi 6 décembre les Saint-Paulois se lanceront le défi de reproduire les anneaux des Jeux Olympiques et le logo de la commune avec des roses en papier, les mêmes que celles utilisées pour les décorations des chars du Corso. Cette manifestation aura lieu à la salle polyvalente et sous la Halle. Elle débutera à 16h et se terminera en soirée avec un point chaud et une buvette. Une tombola sera organisée avec un lot unique, un séjour de 300€ dans un hébergement Gîtes de France à utiliser partout en France.

zoom sur une nouvelle association

Emmanuelle Martinez, vous êtes la nouvelle Présidente de l'association "Saint-Paul s'illumine", Pourquoi cette association ?

Pour retrouver la magie de Noël dans notre commune et dans les yeux des enfants. Voir grandir l'excitation des enfants à l'approche de Noël à travers le courrier qu'ils envoient au Père Noël et lorsqu'ils le déposent dans la boîte aux lettres du Père Noël. La joie des enfants lors de l'apparition du Père Noël sur le parvis de la mairie. Voir l'imagination et la participation des enfants et des adultes qui œuvrent pour remporter le concours du pull moche.

Quel en est l'objet ?

Animer et faire se retrouver les Saint-Paulois, petits et grands autour de l'illumination du sapin dans un moment convivial et de partage.



Que de pulls moches ! / photo Saint-Paul s'illumine

association Le Funambule

Le CCAS a été sollicité par cette association et lui a versé un don.

Le Funambule est une association à but non lucratif de la loi 1901 qui a pour objectif d'aider et d'accompagner les patients et leur famille hospitalisés dans le service de soins palliatifs des Hôpitaux Drôme Nord à Romans.

Le Funambule est composé de médecins, infirmières, aides-soignantes, psychologue, assistante sociale. Ces professionnels ont souhaité apporter un confort supplémentaire aux personnes hospitalisées dans ce service ainsi qu'à leur famille.

Il s'agit par exemple d'achat de vaisselles pour les plateaux plaisirs, de jeux pour les enfants dans le salon des familles, de décoration pour les chambres des patients...

Le Funambule recherche des financements pour améliorer les séjours des patients dans ce service hospitalier.

.....
 Chrystelle Montélimard

Votre activité et vos objectifs ?

Décorer et illuminer le sapin sur le parvis de la Mairie, répondre aux enfants qui écrivent au Père Noël en glissant dans l'enveloppe une friandise. Animer une soirée festive autour de Noël.

Quels sont vos projets ? Votre avenir ?

Avoir un sapin et des décorations encore plus scintillantes d'année en année. Illuminer en plus quelques rues de notre village. Rajouter des petits chalets en bois haut en couleur sur le thème de Noël. Pourquoi pas organiser une bourse aux décorations de Noël. Rajouter des activités pour que les enfants puissent passer un bon moment.

Croyez-vous au Père Noël ?

Pourquoi il n'existe pas ? Croire au père Noël c'est magique. En tout cas que l'on y croie ou pas, il émane une énergie positive autour de Noël.

Si des personnes veulent intégrer l'association ou juste participer à l'organisation de cette soirée, elles seront les bienvenues.

Donc rendez-vous cette année le samedi 14 décembre sur le parvis de la mairie pour l'illumination de notre sapin et de la visite du Père Noël.

.....
 Daniel Leroy



Nous souhaitons tout d'abord remercier les habitants de Saint-Paul, de l'accueil lors de nos différents rendez vous. Nous sommes également à votre disposition le premier samedi de chaque mois à la Mairie pour échanger sur vos différentes questions et vous épauler dans vos démarches liées à vos contrats santé.

Pour rappel, l'offre Santé communale est ouverte à tous les habitants de la commune notamment les professions non salariées et retraités. Les avantages sont les suivants

- Une complémentaire santé modulable selon les besoins
- Un tarif avantageux pour les habitants de la Commune
- Une offre simple et accessible à tous, sans que stionnaire médical
- Un accès à des services innovants (téléconsultation, assistance à domicile, 2 nd avis médical,...
- Un accompagnement de proximité

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour plus d'informations.

Sylvie Minois : 06 22 33 81 66
 Wilfried Jaillet : 06 89 07 02 09

La peinture à travers 5 artistes

Une exposition de peinture de qualité s'est tenue dans la salle polyvalente du complexe culturel et sportif, les vendredi 3 et samedi 4 mai.

L'association Fort d'Art, présidée par Patrick Dullin, a présenté 5 artistes, parmi les dizaines de membres qui la composent.

Le public a pu ainsi découvrir le monde artistique de Georges Barbier, Vincent Erra, Cathy Galéanos, Gérard Lyonnet et Michel Cornu à travers une soixantaine d'œuvres. Michel est bien connu des Saint-Paulois car il s'agit de notre artiste peintre local toujours fidèle à l'école Lyonnaise. Ce dernier répond favorablement aux sollicitations artistiques des associations et de la commune.

L'association Fort d'Art a pour objet de promouvoir l'accès à la culture pour les enfants issus de milieux défavorisés, d'améliorer la diffusion et la création des œuvres et de développer des manifestations innovantes et inspirantes ;



photos Daniel Leroy

elle s'oriente aussi vers le public de la santé, qu'il s'agisse des personnels soignants, des équipes spécialisées, des enfants atteints de troubles psychiatriques et des



aidants. Une action aussi en faveur des enseignants et de leurs classes est engagée.

Le vernissage de l'exposition s'est déroulé le samedi en fin de matinée en présence d'élus de la Commune dont le Maire Gérard Lunel, des artistes et d'un public assez nombreux.

Les artistes présents pendant ces 2 jours ont échangé avec un public curieux et intéressé, et c'est un bilan satisfaisant qui a été fait à la fin de la manifestation.

.....
Daniel Leroy
.....

rendez-vous pour un café patrimoine

Un café patrimoine a été organisé en partenariat avec le service Pays d'Art et d'Histoire de Valence Romans Agglo, la Bibliothèque, la Commune et l'association pour la protection du patrimoine.

Cette manifestation inédite a pour objet de faire revivre la mémoire du village à travers des échanges avec le public, sous la forme d'une rencontre bien sympathique, entre histoire et mémoire. Elle a démarré par un moment de convivialité autour d'un café ou autre et d'une pogne locale, toujours appréciée de tous.

Des panneaux présentant des archives et autres documents anciens, des albums photos et des tableaux ont été exposés pour illustrer le sujet de ce rendez-vous. Ainsi, plus d'une cinquantaine de personnes se sont retrouvées pour livrer leur témoignage et apprendre la vie d'autrefois.

Le débat riche et bien animé a été tenu par les représentants du service patrimoine de l'Agglo et a porté sur diverses thématiques, telles que la vie d'autrefois, l'économie locale d'alors, l'environnement géographique et écologique, l'évolution sociologique... sans oublier la qualité de vie à Saint-Paul.

Les monuments importants du village ont été évoqués, comme l'église et sa chapelle romane, la commanderie des chevaliers de l'Ordre de Malte, le Prieuré Taly (désormais propriété de la Commune) ; la Villa des Mingauds et la découverte des mosaïques (représentant les douze travaux d'Hercule et Orphée), la maison des têtes, le silo à grain à la cave coopérative, les lavoirs, fontaines, le bia... constituent des éléments du patrimoine Saint-Paulois.

Le passé agricole et rural autour des activités de la vigne et du ver à soie, au début du siècle dernier a donné lieu à des témoignages forts intéressants.

La fin de matinée est vite arrivée et les échanges se sont prolongés autour des nombreux documents à consulter par le public.



photo Daniel Leroy

La suite du programme patrimoine ? une visite sur les lieux mêmes des éléments constitutifs est prévue pour le dernier trimestre de l'année, avec une surprise en fin de parcours.

.....
Daniel Leroy
.....

REPAS DES AÎNÉS EN IMAGES...

Samedi 10 avril, le CCAS a offert le traditionnel repas aux aînés du village. Bonne ambiance, danse, chansons, échanges....



72ème CORSO... Une nouvelle fois une très belle réussite ! Malgré des conditions climatiques compliquées, le Comité des Fêtes a su s'adapter pour offrir à la population locale et bien au-delà une très édition 2024 de l'incontournable corso de Saint-Paul. La fête a commencé par la cérémonie à l'église avec le portage du triomphe et une aubade donnée par la chorale Eclats d'Voix. Le défilé nocturne des 24 chars de cette édition s'est alors élan- cé sur le parcours dans le cœur du village rivalisant chacun de créativité et de décoration sophistiquée... Paillettes, fleurs et confettis à profusion ; la fête foraine bat son plein puis le feu d'artifice embrase le ciel de couleurs éclatantes sous le regard d'un public nombreux et conquis. Le dimanche après le traditionnel cocktail bugnes-foujou, le défilé a repris à 15h pour laisser place après à un concert du groupe Motel. La pluie n'a pas stoppé la musique et la fête ! Bravo à tous les participants et bénévoles !

CORSO 2024 EN IMAGES...



Une tranche de vie

Maurice Payen aura 100 ans début juillet. Ancien Maire de Saint-Paul, charpentier de métier et à la tête d'une entreprise qui a compté près de 70 personnes, Sergent dans la défense aérienne à Sidi Ahmed en Algérie, Sergent pilote de réserve et bien sûr pilote amateur... Maurice Payen a de nombreuses histoires à conter, il faudra consacrer un article complet dans un prochain bulletin, voire, faire des histoires et souvenirs croisés avec les deux centaines Saint-Paulois, puisque

traverser l'Isère, bref, un travail du bois qui va le conduire plus de 40 ans après à se trouver une passion pour la sculpture.

Sur le bois bien entendu, en créant des fleurs multicolores, à mettre en vase ou à accrocher dans les arbres pour quelles soient bercées par le vent. Son tour à bois lui permet aussi de creuser des mortiers et tourner des pilons, mais c'est avec des os que Maurice Payen s'exprime plus facilement.

Il le dit lui même : "Un os à moelle c'est

éventuellement le faire tremper dans un peu de javel pour lui donner un bel éclat blanc. C'est alors avec des outils de précision, "comme ceux des dentistes" que Maurice Payen laisse son imagination faire le reste. Personnages, animaux, objets, fleurs, tout est travaillé finement, et les résultats sont assez étonnants, des petites figurines, très fines, détaillées que l'on pourrait croire en ivoire.

La collection trône sur quelques étagères dans la maison, entourée de photos de famille, de souvenirs et de fleurs en bois peint.

Ce n'est qu'une étape dans la vie trépidante de Maurice Payen, mais on imagine la concentration nécessaire, loin des soucis d'un chef d'entreprise, d'un militaire ou d'un élu communal.

Peut-être une échappatoire !

Pascal Bos



Maurice payen devant sa collection d'os sculptés / photos Pascal Bos

l'air de la commune semble favorable à la longévité.

Aujourd'hui, intéressons nous à une activité surprenante de Maurice Payen.

En 1940, Maurice Payen CAP de menuisier en poche va travailler, d'abord comme "arpette" sur les reconstructions des ponts de Romans détruits dans les premiers mois de la guerre, il construira aussi des barques pour

facile à travailler, et surtout avant on peut manger la moelle !". Après cette dégustation, il faut faire bouillir l'os assez longtemps, puis



L'atelier, de la lumière et des outils de précision

AGENDA

Vous pouvez retrouver le programme à jour sur le site de la commune www.saint-paul-les-romans.fr, sur les indications du panneau lumineux ou sur l'application "Panneau Pocket".

N'hésitez pas à contacter les responsables des différentes associations.

Samedi 13 Juillet Concert et Bal Petite Gare	Samedi 7 septembre. Vélosons Halle	Samedi 28 Sept. Les JO avec animations surprises Bibliothèque	Dimanche 6 Oct. Théâtre Une fièvre de Cheval Salle des Fêtes	Samedi 12 Oct. Dictée intergénérationnelle primée Bibliothèque	Samedi 26 Oct. Théâtre Espèces menacées Salle des Fêtes
Dimanche 3 Nov. Loto Comité des Fêtes Salle des Fêtes	Dimanche 10 Nov. Loto Foot Salle des Fêtes	Vendredi 15 Nov. SOIRÉE PIJAMA Bibliothèque	Dimanche 17 Nov. Bourse aux jouets et aux déco de Noël Salle des Fêtes	Dimanche 1 Déc. Loto Comité des Fêtes Salle des Fêtes	Vendredi 6 Déc. Téléthon & Forum ass. Halle
Sam. Dim. 7-9 Déc Marché de Noël Gymnase	Mercredi 11 déc. Noël des enfants Bibliothèque	Samedi 14 Déc. Illuminations et marché de Noël Parvis Mairie	Vendredi 24 Janv. 25 Conf. sur Claude Monet par Michel Cornu Bibliothèque	Dimanche 2 Mars 25. Journée Culot'thé Salle des Fêtes	Samedi 14 juin 25 Concert de Noël Eclats d'voix

infos pratiques :

Déchetterie de Romans :

04 75 05 93 74

du lundi au samedi
de 8h45 à 12h et de 14h à 17h30

Déchetterie de Mours :

04 75 72 99 28

Fermé mardi et dimanche
de 8h45 à 12h et de 14h à 17h30

Taxi Alpha Service

& Ambulances des Collines :

06 60 30 61 26

Gendarmerie

de St-Donat-sur-l'Herbasse :

du lundi au samedi

de 8h à 12 et de 14h à 18h

Dimanche de 9h à 12 et de 15h à 18h

NETTOYONS LA NATURE

Depuis 1997, l'opération "Nettoyons la Nature" permet aux Français d'œuvrer pour une nature plus propre. Leur mobilisation s'est fortement développée ces dernières années, faisant de cette opération un des premiers événements consacrés à la préservation de l'environnement en Europe.

Cette année, l'opération aura lieu du vendredi 27 au dimanche 29 septembre 2024. À cette occasion, chacun pourra agir localement en faveur de son environnement via des actions concrètes de ramassage de déchets en milieux naturels et urbains.

La commune de Saint-Paul va probablement s'associer à ce dispositif proposé par les Centres E. Leclerc, nous pourrions alors vous fournir : Un kit de nettoyage composé d'une paire de gants, d'un sac poubelle, d'une chasuble et d'un guide pour contri-



buer à préserver l'environnement.

Nous proposerons aussi un secteur à nettoyer en particulier et une organisation pour une meilleure efficacité.

Une information sera faite ultérieurement.

PRATIQUE

TARIF DE LOCATION MATÉRIEL

Il est proposé à la location (particulier ou association)

Verres (25cl et 10 cl) : 1€ les 10 verres

Pichets : 1€ les 5

Tables et bancs : 1 à 4 = 15€ / 5 à 8 = 30€ / 9 à 12 = 45€

Tables plastiques : 1 à 5 = 15€ / 6 à 10 = 30€

RECENSEMENT

Le recensement est obligatoire dans l'année de vos 16 ans.

Se renseigner en Mairie

GARDONS LE CONTACT...

Ma commune dans ma poche.

Pour que vous ayez toujours les dernières actualités avec vous, la mairie vous propose l'appli "Panneau Pocket" que vous pouvez télécharger sur Google play ou App Store ou en flachant le QR code ci-dessus.



COMMUNE DE



ont participé à ce numéro :

- P. Bos, K. Gaillard, M. Hortan, D. Leroy, G. Lunel, E. Martinez, P. Mathieu, C. Montélimard, B. Rivoire.
- Photos : P. Bos, D. Leroy, G. Lunel
- Maquette, réalisation : Mairie de Saint-Paul-lès-Romans
- Impression : Imprimerie Souquet • Ne pas jeter sur la voie publique